

SOCIAL

Visite du chantier de construction de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé La Tournelle à Pers-Jussy

L'EAM La Tournelle :

> Projet retenu dans le cadre de l'Appel à Projets lancé en 2018 conjointement par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

> 50 places dont 5 d'Accueil temporaire, 2 de crise sociale et 1 dispositif mobile pour personnes handicapées psychiques ;

> 3,7 M€ en fonctionnement pris en charge par le Conseil départemental en année pleine et 1,25 M€ par l'ARS ;

> Terrain choisi pour sa position centrale :
- entre 30 et 40 kilomètres d'Annecy, de Sallanches et de Thonon-les-Bains,
- à proximité de l'Etablissement Public Départemental de Santé Mentale (EPSM),
- à proximité de 2 établissements gérés par l'association ALPYZIA : un ESAT et un Foyer d'Hébergement.
Cette proximité permettra des mutualisations.

En tant que chef de file de l'action sociale et médico-social, le Conseil départemental de la Haute-Savoie accompagne les associations dans la mise en œuvre de leurs actions et dans leur développement. L'association Espoir 74 gère des établissements accueillant des adultes handicapés psychiques. L'association a sollicité une aide du Conseil départemental pour la création de l'Etablissement d'accueil Médicalisé La Tournelle à Pers-Jussy. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Reynald Lemahieu, Directeur de la Délégation Départementale de Haute-Savoie à l'Agence régionale de santé, Estelle Bouchet, Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'autonomie et au logement, Josiane Lei, Présidente de la Commission autonomie, logement et habitat ainsi que Christelle Petex-Levet et David Ratsimba, Conseillers départementaux du Canton de La Roche-sur-Foron ont effectué ce jour une visite du chantier de construction de l'EAM La Tournelle à Pers-Jussy.

L'association gère 5 établissements, services et dispositifs spécialisés en Haute-Savoie qui relèvent de la compétence exclusive du Conseil départemental ainsi que de la compétence conjointe entre l'ARS et le Département.

Le futur établissement, d'une surface de 3 500 m², accueillera des personnes de plus de 20 ans (avec dérogation pour les plus de 18 ans) et présentant un handicap psychique (avec ou sans troubles associés). Cet EAM accueillera également des personnes déficientes intellectuelles ou présentant un handicap avec trouble du comportement majeur.

Il comprendra les aménagements suivants :

- des petites unités de vie de 5 personnes sans vis-à-vis,
- des chambres individuelles avec la sécurisation des portes,
- des couloirs distincts pour la circulation des pensionnaires et des personnels,
- une séparation entre les espaces de vie et les espaces d'activités de jour,
- l'intégration des locaux médicaux et pharmacie (salle de soins, salles de consultation, pièce d'apaisement sécurisée),
- la possibilité d'une extension future.

L'ouverture de l'EAM est prévue au mois d'octobre 2024 en admettant 18 bénéficiaires à l'automne, puis 27 autres entre janvier et avril 2025. **D'un coût total de 10,2 M€, le projet est financé à près de 2 M€ par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.**

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse